



GUIDE DE L'EXPOSANT

26 et 27 octobre 2024
Palais des congrès de Gatineau
50 boulevard Maisonneuve
Gatineau, Québec, J8X 4H4

PROMOTEUR DE L'ÉVÉNEMENT

Groupe Pro-Expo Inc.

Roger Paradis / Sylvie Bédard / Gervais Guay

121, rue Ferrée

Boischatel, Québec G0A 1H0

Tél. : (418) 877-1919

sbedard@groupeproexpo.com

rparadis@groupeproexpo.com

gguay@groupeproexpo.com

LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Palais des congrès de Gatineau

50, boulevard Maisonneuve

Gatineau, Québec, J8X 4H4

Tél. : 819-595-8000

ADRESSE DE LIVRAISON

À inscrire sur le colis :

Salon FADOQ distinction 50 ans +

Inscrire le nom de votre compagnie ET le numéro d'emplacement

Palais des congrès de Gatineau

164, Hôtel de ville 3^e étage

Gatineau, Québec, J8X 0A3

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Samedi 26 octobre 2024 : 10h00 à 16h30

Dimanche 27 octobre 2024 : 10h00 à 16h30

ACCUEIL DES EXPOSANTS

Vendredi 25 octobre 2024 de 10h00 à 20h00 : arrivée des exposants au quai (débarcadère)

Des chariots à quatre roues seront mis à votre disposition gratuitement. Prière de les rapporter au débarcadère après utilisation. Il est important, après avoir terminé le déchargement de votre véhicule, de le déplacer pour permettre de dégager le quai de déchargement et laisser la place à d'autres de procéder à leur entrée.

Samedi 26 octobre 2024 de 8h00 à 9h30 : fin du montage Les boîtes ne seront plus tolérées dans les allées à compter de 9h30.

ENTREPOSAGE DURANT L'ÉVÉNEMENT

Aucun entreposage ne peut être effectué à l'intérieur d'un kiosque, à l'exclusion de l'entreposage du matériel d'exposition ou promotionnel. Il sera toutefois possible de placer vos boîtes ou votre matériel à l'intérieur d'un espace réservé par le Salon FADOQ distinction 50 ans + en les identifiant adéquatement.

DÉMONTAGE

Dimanche 27 octobre 2024 de 16h30 jusqu'à 20h00 : démontage des kiosques. Des chariots seront alors disponibles pour le transport des marchandises jusqu'au débarcadère, toute marchandise laissée sur place après 20h00 sera ramassée et entreposée aux frais de l'exposant.

STATIONNEMENT

Le stationnement au Palais des congrès de Gatineau est disponible aux tarifs suivants :

****15,00 \$ par jour**** pour le stationnement intérieur et ****10,00 \$ par jour**** pour le stationnement extérieur.

HÉBERGEMENT

La direction du Salon FADOQ Distinction 50 ans + a réservé un bloc de chambres à tarif spécial au coût de 179 \$ / nuit plus taxes et le stationnement \$15 / jour plus taxes pour la période du 24 au 27 octobre 2024.

Voici le numéro de confirmation 4910500.

Les Suites Victoria

1 Rue Victoria,
Gatineau, QC,
J8X 1Z6,
Tél. 819 777-8899

Profitez du tarif spécial « exposant » avant le 23 septembre 2024.

RÈGLEMENTS DU SALON

Les règlements suivants visent à assurer à tous les exposants sécurité et équité. La direction se réserve le droit d'interdire l'installation de tout kiosque jugé inacceptable ou de fermer le kiosque de tout exposant qui refuserait, à la suite d'un avis, de se conformer aux règlements qui suivent, sans dédommagement.

SOUS-LOCATION DE KIOSQUE

Il est strictement interdit de sous-louer, de céder ou de faire la promotion d'un produit ou d'un service autre que celui pour lequel le kiosque a été loué.

ASSURANCES

L'exposant doit posséder ses propres assurances responsabilité. La FADOQ (Outaouais) ou ses mandataires n'assument aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériel aux produits, stands, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble et ce, quelque qu'en soit la cause. À la fermeture des journées d'exposition, la salle est fermée sous clef et le service de sécurité du Palais des congrès de Gatineau en fait le gardiennage.

ENTRÉE AU SALON

La direction du salon se réserve le droit de refuser l'entrée à tout visiteur, exposant ou employé d'un exposant qui, de l'avis de la direction, entrave de façon quelconque le bon fonctionnement du salon.

BRUIT

La norme prescrite est la suivante : un maximum de 70 dB à 1,22 m. ou 4 pieds de la source ne doit pas être dépassé. Tout appareil dépassant cette norme sera interdit et l'exposant évacué s'il ne se conforme pas à ce règlement. Les présentations audiovisuelles sont permises à la condition de respecter cette norme. Microphone ou porte-voix sont donc prohibés.

SOLLICITATION

Toute sollicitation ne sera permise qu'à l'intérieur du kiosque et toute activité de cette nature sera défendue dans les allées ou tout autre endroit que le kiosque loué par l'exposant, à moins d'une entente écrite par la direction. Il est également défendu de faire l'utilisation d'un microphone ou d'un porte-voix dans le cadre de l'événement.

TIRAGE À L'INTÉRIEUR DES KIOSQUES

Les tirages relèvent de la juridiction de la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec. Si vous désirez organiser des tirages à l'intérieur de vos stands, vous devez préalablement vous procurer un permis auprès de la régie. Ces tirages n'engagent aucunement la FADOQ région de l'Outaouais. Pour plus d'informations composer le 1-800-363-0320.

PERSONNEL

Chaque exposant devra avoir un ou des représentants dans son kiosque quinze (15) minutes avant l'heure d'ouverture. L'accès au salon pour les exposants le dimanche sera à compter de 9h00.

DÉCHETS

Les exposants sont responsables de l'entretien de leur stand. Vous devez nettoyer votre kiosque et placer les déchets dans un sac que vous déposerez en bordure du kiosque chaque jour à la fermeture. Le Palais des congrès de Gatineau fait le nettoyage des allées et ramassera vos rebuts à la condition qu'ils aient été déposés dans les allées avant votre départ.

IGNIFUGATION

Les règlements du service des incendies de la Ville de Gatineau exigent que tous les objets ou matériaux servant à la décoration soient ignifugés. Tout item devant être ignifugé devra être approuvé par le chef de la sécurité et de la prévention. Exemple : fleurs et feuillages artificiels, matières plastiques, houx, arbres ou arbustes artificiels, tissus (jupes de table) styromousse.

NOTE : Les juponages de table et tous les articles de tissus doivent être ignifugés.

NOS FOURNISSEURS

KIOSQUES

Le forfait de base inclut avec la location d'espace :

Structure tubulaire (rideau), tapis, une table et 2 chaises, identification.

Pour tout matériel supplémentaire, veuillez communiquer avec Morgane Pignol de Décor Experts Expo, **seul fournisseur officiel** pour les services d'exposition du Salon FADOQ distinction 50 ans+, avant le lundi le **25 septembre 2024** pour bénéficier de tarifs préférentiels, les prix réguliers étant appliqués après cette date.

Morgane Pignol

Tél : (819) 448-8884

Courriel : morgane.pignol@dee-expo.com

TÉLÉCOMMUNICATIONS-INTERNET/WI-FI

Les exposants souhaitant avoir une ligne téléphonique ou un accès Internet doivent communiquer avec Mme Sylvie Bédard au (418) 877-1919 poste 2 ou M. Gervais Guay au (418) 877-1919 poste 5.

Adresse courriel :

sbedard@groupeproexpo.com

gguay@groupeproexpo.com

Profitez du tarif spécial « exposant » avant le 25 septembre 2024.

ÉLECTRICITÉ

Les exposants souhaitant avoir une ligne téléphonique ou un accès Internet doivent communiquer avec Mme Sylvie Bédard au (418) 877-1919 poste 2 ou M. Gervais Guay au (418) 877-1919 poste 5.

Adresse courriel :

sbedard@groupeproexpo.com

gguay@groupeproexpo.com

Profitez du tarif spécial « exposant » avant le 25 septembre 2024.